le général, après les avoir assurés du secours de | sancto libro, et dato signo adjutorii Dieu, se mit lui-même à la tête de l'armée, et Dei, in prima acie ipse dux commisit marcha contre Nicanor.

24. Et le Seigneur tout-puissant s'étant déclaré en leur faveur, ils tuèrent plus de neuf mille interfecerunt super novem millia homihommes, et la plus grande partie de l'armée de num; majorem autem partem exercitus Nicanor s'étant affaiblie par les blessures qu'elle Nicanoris vulneribus debilem factam avait reçues, ils la forcèrent de prendre la fuite. fugere compulerunt.

25. Ils prirent tout l'argent de ceux qui étaient ( 25. Pecuniis vero eorum qui ad venus pour les acheter, et les poursuivirent bien emptionem ipsorum venerant, sublatis,

26. Mais ils revinrent, se voyant pressés par | 26. Sed reversi sunt hora conclusi; l'heure, parce que c'était la veille du sabbat; ce nam erat ante sabbatum; quam ob cauqui les empêcha de continuer à les poursuivre. sam non perseveraverunt insequentes.

27. Ayant ensuite ramassé les armes et les dé- 27. Arma autem ipsorum et spolia pouilles des ennemis, ils célébrèrent le sabbat, en congregantes, sabbatum agebant ; bebénissant le Seigneur qui les avait délivrés en ce nedicentes Dominum, qui liberavit eos jour-là, et qui avait répandu sur eux comme les in isto die, misericordiæ initium stilpremières gouttes de la rosée de sa miséricorde. lans in eos.

28. Après le sabbat ils firent part des dépouil- 28. Post sabbatum vero, debilibus, les aux infirmes, aux orphelins et aux veuves; et orphanis, et viduis diviserunt spolia; et ils retinrent le reste pour eux et pour ceux et residua ipsi cum suis habuere. qui leur appartenaient.

29. Ils firent après la prière tous ensemble, en conjurant le Seigneur très-miséricordieux de se omnibus facta obsecratione, misericorréconcilier pour toujours avec ses serviteurs.

30. Ils tuèrent dans la suite plus de vingt mille hommes des gens de Timothée et de Bacchides, Bacchide erant contra se contendentes, qui combattaient contre eux : ils se rendirent super viginti millia interfecerunt, et maîtres des diverses places fortes, et ils firent munitiones excelsas obtinuerunt; et un grand butin qu'ils partagèrent également entre plures prædas diviserunt, æquam porles malades, les orphelins, les veuves et même tionem debilibus, pupillis, et viduis, les vieillards.

31. Ils ramassèrent avec soin les armes de leurs ennemis, qu'ils mirent en réserve dans des collegissent, omnia composuerunt in lieux avantageux, et ils portèrent le reste des dé- locis opportunis, residua vero spolia pouilles à Jérusalem.

32. Ils tuèrent aussi Philarque, qui était un homme très-méchant, et l'un de ceux qui accomerat, interfecerunt, virum scelestum pagnaient Timothée, et qui avait fait aux Juiss qui in multis Judæos afflixerat. beaucoup de maux.

33. Et lorsqu'ils rendaient à Dieu dans Jérusalem des actions de grâces pour cette victoire, mis, eum qui sacras januas incenderat, ils découvrirent que Callisthène, qui avait brûlé id est, Callisthenem, cum in quoddam les portes sacrées, s'était sauvé dans une cer- domicilium refugisset, incenderunt, ditaine maison, et ils l'y brûlèrent; Dieu lui rengua ei mercede pro impietatibus suis dant de la sorte une digne récompense pour reddita. toutes les impiétés qu'il avait commises.

cum Nicanore.

24. Et facto sibi adjutore Omnipotente,

ipsos usquequaque persecuti sunt.

29. His itaque gestis, et communiter ab dem Dominum postulabant, ut in finem servis suis reconciliaretur.

30. Et ex his qui cum Timotheo et sed et senioribus facientes.

31. Et cum arma eorum diligenter Jerosolymam detulerunt.

33. Et cum epinicia agerent Jerosoly-

30. Et ex his , qui cum Thimotheo et Bacchide. Ce combat ne fut livré que l'année suivante, en 165 avant Jésus-Christ. Gorgias avait été défait après Nicanor dans la campagne précédente. Judas les avait vaincus l'un après l'autre.

33. Digna ei mercede pro impietatibus suis reddita. L'auteur du IIº livre des Machabées, 33. Digna et merceae pro impietatious suis readita. L'adeur du l'i livre des manadessi-joint à ces récits beaucoup de réflexions morales d'une grande importance. Il n'écrit pas uni-quement pour faire connaître les faits : Non scribit ad narrandum, mais il tient à donner à son récit une valeur démonstrative : Scribit ad probandum. Ainsi il ne néglige aucune occa-sion de faire voir dans la mort des méchants la juste punition des crimes qu'ils ont commis : Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur (Sap., XI, 17).

videtur, præsertim ex Deuteronomio. - Dato signo adjutorii Dei. Tessera quam Judas dureibus et militibus suis dedit (Itali appellant, il motto), videtur hæc fuisse, Dei auxilium, vel Deus auxilium. — Ipse dux. Judas.

24. Facto sibi adjutore Omnipotente. Deo juvante. - Novem millia. Lib. 1, c. 4, n. 15, dicitur occisa tria millia; tria autem millia ex iis, qui se in fugam dederant.

25. Qui ad emptionem ipsorum venerant. Vide supra, n. 11. - Sublatis. In potestatem redactis.

26. Hora conclusi. Angustiis temporis exclusi; nam cum adesset sabbatum, insecutionem fugientium abrumpere sunt coacti.

29. In finem. Perfecte, seu in perpetuum, vel tandem.

30. Et ex his qui cum Timotheo. Est aliud certamen Judæ cum Timotheo et Bacchide, quod paucis, et sine notatione certi temporis recensetur.

33. Epinicia. Festa et celebritates pro reportata victoria. - Sacras Januas. Templi.

venditionem adduxerat,

35. Humiliatus auxilio Domini ab his

36. Et qui promiserat Romanis se tur leges ab ipso constitutas.

34. Facinorosissimus autem Nicanor | 34. Mais Nicanor, cet homme tout couvert de qui mille negotiantes ad Judæorum crimes, qui avait amené mille marchands pour leur vendre les esclaves juifs,

35. Avant été humilié avec le secours du Seiquos nullos existimaverat, deposita gneur, par ceux mêmes qu'il avait regardés veste gloriæ, per Mediterranea fugiens, comme des gens de néant, s'enfuit par la mer solus venit Antiochiam, summam infe- Méditerranée après s'être dépouillé des riches licitatem de interitu sui exercitus con- habits qui le distinguaient, et arriva seul à Antioche, avant trouvé le comble de ses malheurs

dans la perte de son armée.

36. Et celui qui avait promis de payer le tritributum restituere de captivitate Jero- but aux Romains, du prix de la vente des habisolymorum, prædicabat nunc protecto-tants de Jérusalem qu'il ferait esclaves, publiait rem Deum habere Judæos, et ob ipsum alors que les Juifs avaient Dieu pour protecteur, invulnerabiles esse, eo quod sequeren- et qu'ils étaient invulnérables, à cause qu'ils s'attachaient à suivre les lois qu'il leur avait don-

## CHAPITRE IX.

Maladie et mort d'Antiochus Epiphane. Sa lettre aux Juifs.

neste revertebatur de Perside.

tiochus post fugam turpiter rediret.

3. Et cum venisset circa Ecbatanam. motheum gesta sunt.

facturum.

5. a Sed qui universa conspicit Do-

1. Eodem tempore Antiochus inho- | 1. En ce temps-là Antiochus revint de Perse, après un succès honteux de cette guerre.

2. Intraverat enim in eam quæ dici- 2. Car étant entré dans la ville de Persépolis, tur Persepolis, et tentavit expoliare et se disposant à piller le temple et à accabler la templum, et civitatem opprimere; sed ville, tout le peuple courut aux armes, et le mit multitudine ad arma concurrente, in en fuite avec ses gens : ainsi Antiochus fut obligé, fugam versi sunt; et ita contigit ut An- après cette fuite honteuse, de s'en retourner.

3. Lorsqu'il fut venu vers Ecbatane, il reçut recognovit quæ erga Nicanorem et Ti- les nouvelles de la défaite de Nicanor et de Timothée

4. Elatus autem in ira, arbitrabatur 4. Et étant transporté de colère, il s'imaginait se injuriam illorum qui se fugaverant, qu'il pourrait se venger sur les Juis de l'outrage posse in Judæos retorquere; ideoque que lui avaient fait ceux qui l'avaient mis en fuite. jussit agitari currum suum, sine inter-missione agens iter, cœlesti eum judi-sait son chariot de toucher sans cesse, et de hâcio perurgente, eo quod ita superbe ter son voyage, étant lui-même poursuivi par la locutus est se venturum Jerosolymam, vengeance du ciel, à cause de cette parole insoet congeriem sepulcri Judæorum eam lente qu'il avait dite, qu'il irait à Jérusalem, et qu'il en ferait le tombeau de tous les Juifs.

5. Mais le Seigneur, le Dieu d'Israël qui voit minus Deus Israel, percussit eum insa- toutes choses, frappa ce prince d'une plaie incunabili et invisibili plaga. Ut enim fini- rable et invisible : car dans le moment qu'il eut

 CAP. IX. — I Inhoneste revertebatur. Il avait espéré faire un riche butin dans la ville d'Elymalde, ou se trouvait un temple de Diane que l'on croyait rempli de richesses immenses. Mais les habitants de la ville s'étaient armés contre lui, et l'avaient repoussé honteusement. Sur ces faits et ceux qui suivent (Cf. I. Mach., VI, 1-17).

2. Quæ dicitur Persepolis. Cette ville est appelée Elymaïde au Ier livre des Machabées, VI, I, et il est dit qu'Antiochus s'en retournait a Babylone (v. 4).

3. Circa Ecbatanam. Ecbatane, la capitale de la Médie.

5. Insanabili et invisibili plaga. L'auteur du IIº livre des Machabées entre, au sujet de la mort d'Antiochus, dans des détails que ne donne pas l'auteur du Iºr Livre. Cela tient à la différence du but de ces deux historiens. Celui-ci s'attache à nous montrer les impies et les persécuteurs perpétuellement punis en raison de leurs fautes, et pour établir sa thèse à l'égard d'Antiochus particulièrement, il est obligé d'appuyer sur toutes les circonstances de sa mort. Le premier, suppose ces circonstances, mais il ne les exprime pas.

- 35. Nullos existimaverat. Nihil fecerat.
- 36. Prædicabat. Vel invitus.
- CAP. IX. 1. Inhoneste revertebatur de Perside. Vide hanc eamdem historiam supra, lib. 1, c. 6.
- 2. Intraverat enim in eam. Vide dicta, lib. 1, c. 6, n. 3.

3. Recognovit. Cognovit.

4. Qui se fugaverant. E Persepoli. — Congeriem sepulcri. Πολυάνδριον, quod alii vertunt cometerium, alii, commune sepulcrum. Significabat Antiochus se maximam stragem tota Hierosolyma editurum, ut civitas universa nihil aliud esset quam sepulcrum quoddam, omni ex parte cadaveribus redundans.

5. Insanabili et invisibili plaga. Novo quodam morbi genere, cujus causæ non appa-

proféré cette parole, il fut attaqué d'une effroya-ble douleur dans les entrailles, et d'une colique eum dolor dirus viscerum, et amara qui le tourmentait cruellement.

6. Et ce fut sans doute avec beaucoup de justice, puisqu'il avait déchiré lui-même les en- multis et novis cruciatibus aliorum tortrailles des autres par un grand nombre de nou- serat viscera, licet ille nullo modo a veaux tourments, et qu'il n'avait point depuis sua malitia cessaret. renoncé à sa malice.

7. Au contraire, se laissant aller aux transports de son orgueil, ne respirant que feu et flamme tus, ignem spirans animo in Judæos, contre les Juifs, il commanda qu'on précipitat et præcipiens accelerari negotium, conson voyage : mais lorsque ses chevaux couraient | tigit illum impetu euntem de curru caavec impétuosité, il tomba de son chariot, et eut dere, et gravi corporis collisione memtout le corps froissé, et les membres tout meur- bra vexari. tris de cette chute.

8. Ainsi celui qui s'élevant par son orgueil audessus de la condition de l'homme, s'était flatté fluctibus maris imperare, supra humade pouvoir même commander aux flots de la mer, num modum superbia repletus, et monet peser dans une balance les montagnes les plus tium altitudines in statera appendere, hautes, se trouva alors humilié jusqu'en terre, et | nunc humiliatus ad terram in gestatorio était porté tout mourant dans une chaise, attestant publiquement la toute-puissance de Dieu qui in semetipso contestans: éclatait en sa propre personne.

9. Car il sortait des vers du corps de cet impie, comme d'une source; et vivant au milieu de tant scaturirent, ac viventis in doloribus de douleurs, toutes les chairs lui tombaient par carnes ejus effluerent, odore etiam illius pièces avec une odeur si effroyable, que toute et fœtore exercitus gravaretur; l'armée ne pouvait en souffrir la puanteur.

10. Celui qui s'imaginait auparavant qu'il pourrait atteindre jusqu'aux étoiles du ciel était alors en un tel état, que nul ne pouvait plus le porter poterat propter intolerantiam fœtoris à cause de l'infection insupportable qui sortait de portare.

11. Il commença donc à rabattre de ce grand orgueil dont il était possédé, et à entrer dans la perbia deductus ad agnitionem sui veconnaissance de lui-même, étant averti de ce nire, divina admonitus plaga, per moqu'il était par la plaie dont il était frappé, et ses menta singula doloribus suis augmenta douleurs redoublant à chaque moment;

12. Ainsi ne pouvant plus lui-même souffrir la puanteur qui venait de lui, il dit : Il est juste que suum ferre posset, ita ait : Justum est homme soit soumis à Dieu, et que celui qui est subditum esse Deo, et mortalem non mortel ne s'égale pas au Dieu souverain.

13. Or ce scélérat priait le Seigneur, de qui il ne devait point recevoir de miséricorde.

14. Et celui qui se hâtait auparavant d'aller à Jérusalem pour la raser jusqu'en terre, et pour veniebat ut eam ad solum deduceret, . n'en faire qu'un sépulcre de corps morts entassés ac sepulcrum congestorum faceret, les uns sur les autres, souhaite maintenant de nunc optat liberam reddere ; la rendre libre :

. 15. Et il promet d'égaler aux Athéniens ces 15. Et Judæos quos nec sepultura

internorum tormenta. [a Par. 16. 9.]

6. Et quidem satis juste, quippe qui

- 7. Super hoc autem superbia reple-
- 8. Isque qui sibi videbatur etiam
- 9. Ita ut de corpore impii vermes
- 10. Et qui paulo ante sidera cœli contingere se arbitrabatur, eum nemo

11. Hinc igitur cœpit ex gravi sucapientibus;

12. Et cum nec ipse jam fætorem paria Deo sentire.

13. Orabat autem hic scelestus Dominum, a quo non esset misericordiam consecuturus.

14. Et civitatem ad quam festinans

15. Equales nunc Atheniensibus. Peut-être au lieu d'Athéniens, faudrait-il lire Antiochéens, aux habitants d'Antioche. Ce privilége avait été accordé à Jason (II. Mac., IV, 9), mais il avait ensuite été révoqué, et on avait négligé d'en faire l'application par suite des derniers troubles.

6. Satis juste. Valde juste. Πανυ δικαιως.

7. Accelerari negotium. Jubebat aurigam properare.

8. Montium altitudines in statera appendere. Adagialis loquendi formula, qua significatur aliquid habere in potestate, ut mercator, verbi gratia, in potestate habet id quod appendit in statera. Alluditur ad locum Isaiw, 40, 12: Quis appendit tribus digitis molem terræ, et libra-

vit in pondere montes, et colles in statera?

10. Sidera cæli contingere. Etiam hoc est adagiale; sic dicebat Horatius: Sublimi feriam sidera vertice. Sic italico proverbio dicimus: Toccare il cielo col dito.

12. Paria Deo sentire. Se Deo exæquare.

13. A quo non esset misericordiam consecuturus. Non enim vera ponitudine tangebatur propter offensum Deum, sed propter dolores suos, sicut tanto ante Esau propter amissam primogenituram: de quo D. Paulus ad Hebræos, 12, 17: Postea cupiens hæreditare benedictionem, reprobatus est: non enim invenit pænitentiæ locum, quanquam cum lacrymis inqui-

15. Aquales nunc Atheniensibus. Qui inter omnes Græcos maxime liberi ac sui juris

pollicetur.

16. Templum etiam sanctum quod redditibus suis præstaturum;

17. Super hæc, et Judæum se futurum, et omnem locum terræ perambulaturum, et prædicaturum Dei potesta-

18. Sed non cessantibus doloribus (supervenerat enim in eum justum Dei judicium) desperans scripsit ad Judæos in modum deprecationis epistolam hæc continentem.

19. Optimis civibus Judæis plurimam salutem, et bene valere, et esse felices, rex et princeps Antiochus.

20. Si bene valetis, et filii vestri, et ex sententia vobis cuncta sunt, maximas agimus gratias.

21. Et ego in infirmitate constitutus, apprehensus, necessarium duxi pro communi utilitate curam habere:

22. Non desperans memetipsum, sed spem multam habens effugiendi infirmitatem.

23. Respiciens autem quod et pater meus, quibus temporibus in locis supequi post se susciperet principatum;

24. Ut si guid contrarium accideret. summa derelicta non turbarentur.

regna multis vestrum commendabam; et scripsi ad eum quæ subjecta sunt.

quidem se dignos habiturum, sed avi- | mêmes Juifs qu'il avait jugés indignes de la sébus ac feris diripiendos traditurum, et pulture, et de qui il avait dit qu'il exposerait en cum parvulis exterminaturum dixerat, proie leurs corps morts aux oiseaux du ciel et aux æquales nunc Atheniensibus facturum bêtes farouches, et qu'il exterminerait jusqu'aux plus petits enfants.

16. Il s'engage aussi à orner de dons précieux prius expoliaverat, optimis donis orna- le saint temple qu'il avait pillé auparavant, à y turum, et sancta vasa multiplicaturum, et augmenter le nombre des vases sacrés et à fourpertinentes ad sacrificia sumptus de nir de ses revenus les dépenses nécessaires pour

les sacrifices;

17. Et même à se faire juif, et à parcourir toute la terre pour publier la toute-puissance de Dieu.

18. Mais comme il vit que ses douleurs ne cessaient point, parce que le juste jugement de Dieu était enfin tombé sur lui, commençant à perdre espérance, il écrivit aux Juis une lettre en forme de supplication, qui contenait ce qui suit :

19. Le roi et prince Antiochus souhaite le salut, la santé et toute sorte de prospérités aux

Juifs, ses bons citovens.

20. Si vous êtes en santé, vous et vos enfants, et si tout vous réussit comme vous le souhaitez, nous en rendons de grandes grâces à Dieu.

21. Etant maintenant dans la langueur, et vestri autem memor benigne, reversus n'ayant pour vous que des sentiments de bonté, de Persidis locis, et infirmitate gravi dans cette grande maladie dont je me suis trouvé surpris lorsque je revenais de Perse, j'ai cru nécessaire de prendre le soin des intérêts communs de mon Etat.

22. Ce n'est pas que je désespère de ma santé: mais j'ai au contraire une grande confiance que

je reviendrai de ma maladie.

23. Ayant donc considéré que mon père même lorsqu'il marchait avec son armée dans les hautes rioribus ducebat exercitum, ostendit provinces, déclara celui qui devait régner après

24. Afin que s'il arrivait quelque malheur, ou aut difficile nuntiaretur, scientes hi qui qu'on vînt à publier quelque fâcheuse nouvelle, in regionibus erant, cui esset rerum ceux qui étaient dans les provinces de son royaume ne pussent en être troublés, sachant qui était celui qu'il avait laissé héritier de sa couronne,

25. Ad hæc considerans de proximo potentes quosque et vicinos temporibus ches de nous et les plus puissants de nos voiinsidiantes, et eventum expectantes, sins observent les temps favorables à leurs desdesignavi filium meum Antiochum re- seins, et se préparent à profiter des conjonctures gem, quem sæpe recurrens in superiora | qui leur seront propres, j'ai désigné mon fils Antiochus pour régner après moi, lui que j'ai souvent recommandé à plusieurs d'entre vous,. lorsque j'étais obligé de me transporter dans les hautes provinces de mes Etats : je lui ai écrit ce qui est joint ci-dessous.

- 17. Judœum se futurum. Ainsi se vérifiait à la lettre la prédiction du dernier des sept frères Machabées, qui avait prédit au tyran, que l'Eternel le contraindrait à force de tourments, à confesser qu'il était son maître et le seul véritable Dieu.
- 20. Maximas agimus gratias. Le mot Dieu est exprimé dans le Grec où on lit : « J'en rends de grandes graces à Dieu, mettant toute mon espérance dans le secours du ciel. »
- 21. Vestri autem memor benigne. Le Grec est plus étendu : « Et ayant pour vous des sentiments de bonté, excité par le souvenir des honneurs que j'ai reçus de vous, et de la bienveillance que vous m'avez témoignée. »
- 18. Supervenerat enim in eum justum Dei judicium. Lata erat in eum divinitus sententia mortis irrevocabilis.

20. A gimus gratias. Scilicet Deo.

23. Ostendit. Regni successorem declaravit.

24. Si quid contrarium. Præter opinionem, et adversum.

25. Temporibus insidiantes. Occasionem captantes, et tempus observantes res suas cum vicinorum damno promovendi. - Scripsi ad eum quæ subjecta sunt. Additum enim erat hic exemplum epistolæ, quæ ad Antiochum Eupatorem scribebatur, quæ modo non exstat.

26. Je vous prie donc, et je vous conjure que, 26. Oro itaque vos, et peto memores vous souvenant des grâces que vous avez reçues beneficiorum publice et privatim, ut de moi en public et en particulier, vous gardiez unusquisque conservet fidem ad me et la fidélité que vous devez, et à moi, et à mon ad filium meum.

27. Car j'espère qu'il se conduira avec modération et avec douceur, selon mes intentions, et qu'il vous donnera des marques de sa bonté.

28. Enfin, ce meurtrier et ce blasphémateur, frappé d'une horrible plaie, et traité de même qu'il avait traité les autres, étant sur les monta- tractaverat, peregre in montibus misegnes, et loin de son pays, finit sa vie par une rabili obitu vita functus est. misérable mort.

29. Philippe, son frère de lait, prit le soin de transporter son corps : et craignant le fils d'An- lippus collactaneus ejus, qui metuens tiochus, il s'en alla en Egypte vers Ptolémée filium Antiochi, ad Ptolemæum Philo-Philometor.

27. Confido enim, eum modeste et humane acturum, et sequentem propositum meum, et communem vobis fore.

28. Igitur homicida et blasphemus pessime percussus, et ut ipse alios

29. Transferebat autem corpus Phimetorem in Ægyptum abiit.

## CHAPITRE X.

Purification du temple par Judas Machabée. Lysias et Antiochus Eupator. Mort de Ptolémée Macron. Victoires de Judas sur les Iduméens. Défaite de Timothée. Prise de Gazara.

1. Cependant Machabée et ceux qu'il avait avec | 1. Machabœus autem, et qui cum eo lui, soutenus de la protection du Seigneur, repri- erant, Domino se protegente, templum rent le temple et la ville de Jérusalem.

2. Ils détruisirent les autels que les infidèles avaient dressés dans les places publiques, et les plateas extruxerant, itemque delubra temples des idoles.

3. Et après avoir purifié le temple, ils y élevèrent un autel; et ayant fait sortir quelques fecerunt; et de ignitis lapidibus igne étincelles de pierres à feu, ils offrirent des sacri- concepto sacrificia obtulerunt post bienfices deux ans après, et ils y mirent de l'encens, nium, et incensum, et lucernas, et pales lampes et les pains qu'on exposait devant le nes propositionis posuerunt. Seigneur.

4. Cela étant fait, prosternés en terre, ils con- 4. Quibus gestis, rogabant Dominum juraient le Seigneur de ne plus permettre qu'ils prostrati in terram, ne amplius talibus tombassent en de si grands maux; mais de vou- malis inciderent; sed et, si quando pec-

quidem, et civitatem recepit;

2. Aras autem quas alienigenæ per demolitus est:

3. Et purgato templo, aliud altare

loir bien les châtier plus doucement, s'il arrivait cassent, ut ab ipso mitius corriperen-

28. Miserabili obitu vita functus est. Il mourut à Tabès, ville de Perse, dans la Parétacène (I. Mach., VI, 14-15). Tous les historiens s'accordent avec les livres sacrés pour faire de ce (I. Mach., vi. 14-15). Tous les instoriens saccordent avec les inves sacres pour laire de ce prince le portrait le plus affreux. Sa pénitence ne fut pas sincère. Il confessa ses fautes au milieu des tourments, comme le patient qu'on met à la torture fait l'aveu de ses crimes. Mais il ne les détesta pas dans le fond de son cœur, et c'est pour ce motif qu'il n'obtint pas de la miséricorde de Dieu son pardon. Sa conduite extravagante lui fit donner le surnom d'Epimane, qui veut dire l'insensé. Ses persécutions l'ont fait appeler le Néron du judaisme.

29. Qui metuens filium Antiochi. Il avait nommé Philippe régent, et lui avait remis les habits royaux pour qu'il les portât à son fils Antiochus Eupator, qui était un enfant de neuf ans. Philippe fit transporter à Antioche le corps du roi défunt, mais il apprit que Lysias s'é-tait emparé de la régence et de la tutelle du jeune prince, et il s'enfuit en Egypte qui était l'asile de tous les Syriens mécontents, et là il implora la protection de Ptolemée Philométor (164 avant Jésus-Christ).

CAP. X. - 1. Machabæus autem. Sur ce fait qui précède la mort d'Antiochus Epiphane (Voyez I. Mac., IV, 36 et suiv.).

3. Post biennium. Deux ans après l'établissement de Judas, et trois ans après la profanation du temple (Cf. I. Mach., I, 57 et IV, 52).

27. Communem vobis fore. In græco est συμπεριενεχθησεσθαι id est, fore ut communiter vobiscum et indulgenter agat. Videtur mihi græca phrasis italicæ respondere, qua dicimus, si portera bene con voi.

28. In montibus. Vide dicta lib. 1, c. 6, n. 4. 29. Transferebat autem corpus. Antiochiam. - Metuens filium Antiochi. Causam metus Scriptura non exprimit. Videtur timuisse Lysiam, in cujus potestate Antiochus puerulus erat.

CAP. X. — 2. Per plateas. Mos enim erat gentium, non in templis tantum, sed et in viis publicis aras ponere. Talis illa quam vidit D. Paulus positam Athenis, Ignoto Deo. Act., 17, 23.

3. De ignitis lapidibus igne concepto. Πυρωσαντες λιθους. Cum accendissent vel ignitos fecissent lapides, chalybis scilicet percussu. Serarius putat hoc factum oppositis lapidibus ad solem, aut in ignem conjectis, donce candefierent, aut certe miraculo precibus impetrato.
\* Fortasse etiam mutuo attritu. — Post biennium. Vide dicta lib. 1, c. 4, n. 25.

5. Qua die autem templum ab alienidie purificationem fieri, vigesima quinta le vingt-cinquième du mois de casleu. mensis, qui fuit casleu.

in speluncis more bestiarum egerant.

- 7. Propter quod thyrsos, et ramos prosperavit mundari locum suum.
- 8. Et decreverunt communi præcepto omnibus annis agere dies istos.

9. Et Antiochi quidem qui appellatus est Nobilis, vitæ excessus ita se habuit.

10. Nunc autem de Eupatore Antiochi impii filio, quæ gesta sunt narrabimus,

11. Hic enim suscepto regno, constituit super negotia regni Lysiam quemdam, Phœnicis et Syriæ militiæ princi-

12. Nam Ptolemæus qui dicebatur agere cum eis.

13. Sed ob hoc accusatus ab amicis

tur, et non barbaris ac blasphemis ho-minibus traderentur. | quelque jour qu'ils péchassent contre lui, et de ne plus les livrer à des barbares et à des blasphémateurs de son nom.

5. Le temple fut purifié le même jour qu'il genis pollutum fuerat, contigit eadem avait été profané par les étrangers, c'est-à-dire

6. Et cum lætitia diebus octo egerunt 6. Ils célébrèrent cette fête avec une grande in modum tabernaculorum, recordantes joie pendant huit jours, comme celle des Taberquod ante modicum temporis, diem so- nacles, se souvenant qu'ils avaient passé peu de lemnem Tabernaculorum in montibus et temps auparavant la fête des Tabernacles sur les montagnes et dans les cavernes, où ils vivaient comme des bêtes.

7. C'est pourquoi ils portaient des bâtons virides, et palmas præferebant ei qui couverts de feuillages, des rameaux verts et des palmes, à l'honneur de celui qui leur avait procuré la liberté de purifier son temple.

8. Et ils enjoignirent, par une déclaration et et decreto universæ genti Judæorum une ordonnance unanime, à toute la nation des Juifs de célébrer cette fête tous les ans le même

9. Telle fut donc la mort d'Antiochus qui fut

appelé l'Illustre.

10. Nous représenterons maintenant les actions d'Eupator, fils de cet impie Antiochus, et nous breviantes mala quæ in bellis gesta abrégerons le récit des maux qui sont arrivés pendant ses guerres.

11. Ce prince étant parvenu à la couronne, établit pour la conduite des affaires de son royaume un certain Lysias, général des armées de Phénicie et de Syrie.

12. Car Ptolémée surnommé le Maigre, résolut Macer, justi tenax, erga Judæos esse d'observer religieusement la justice envers les constituit, et præcipue propter iniqui- Juifs, principalement à cause de ce traitement tatem que facta erat in eos, et pacifice si injuste qu'on leur avait fait, et d'agir toujours avec un esprit de paix à leur égard.

13. C'est pourquoi étant accusé auprès d'Euapud Eupatorem, cum frequenter pro-ditor audiret, eo quod Cyprum credi-tam sibi a Philometore deseruisset, et ad Antiochum Nobilem translatus etiam près être passé dans le parti d'Antiochus l'Illusab eo recessisset, veneno vitam finivit. Îre, il s'était encore éloigné de ce prince, il s'empoisonna et se fit mourir.

5. Contigit eadem die purificationem fieri. Trois ans auparavant à pareil jour, les Syriens y avaient place l'idole de Jupiter (Cf. I. Mach., I, 57, 62 et IV, 52, 54).

9. Et Antiochi quidem. Ce verset est la conclusion du chapitre précédent, et il sert ici de transition pour passer à l'histoire d'Antiochus Eupator. Car les cinq livres de Jason dont le IIe livre des Machabées est l'abrégé, se bornait à faire l'histoire d'Antiochus Epiphane et de

11. Constituit super negotia regni Lysiam. Ou plutôt, comme dit le P. de Carrières, Lysias s'y établit lui-même au grand malheur des Juifs (Cf. I. Mach., VI, 17).

12. Qui dicebatur Macer. D'après le Grec, il est appelé Macron, qui signifie le long ou de haute taille. Ce Ptolèmée est le fils de Dorymène dont il a été parlé (II. Mach., IV, 45, VIII, 8).

13. Ab eo recessisset. Le P. de Carrières dit qu'il s'était éloigné de ce prince, parce qu'il était mécontent de ce qu'il ne faisait rien pour lui. Le Grec porte en effet : En voyant qu'a-près être passé dans le parti d'Antiochus Épiphane, on ne lui donnait pas un emploi distingué, il s'empoisonna.

5. Casleu. Qui novembri respondet.

6. In modum Tabernaculorum. Ad eum modum quo solebant agitare festum Tabernaculorum. — Recordantes. Gaudentes quod ex tristi in lætum et prosperum statum res mutatæ essent, et quasi supplentes hac Encæniorum celebritate, quod defuerat celebritati Taberna-

7. Thyrsos. Virgulta, vel hastas frondibus ornatas. - Et. Scilicet canentes. - Prosperavit mundari. Dedit prosperitatem mundandi.

12. Nam Ptolemæus. Narratur quomodo Ptolemæus quidam ad voluntarium exitium compulsus sit, quod minus in Judæos acerbus esset. — Propter iniquitatem quæ facta erat in eos. Quia viderat, et videbat injuste et acerbe tractari Judæos, sensu commiserationis com-

13. Proditor audiret. Proditor appellaretur. — Cyprum creditam sibi a Philometore deseruisset. A Ptolemæo Philometore Ægypti rege. — Etiam ab eo recessisset. Non est sensus Macrum revera recessisse ab Antiocho, alioqui apud filium nullum habuisset locum, sed recessisse eum dicebant ejus æmuli, quod Judæis Antiochi inimicis favere videretur.

- 14. Quant à Gorgias, qui commandait vers la | 14. Gorgias autem, cum esset dux Palestine, ayant pris avec lui des troupes étran- locorum, assumptis advenis frequenter gères, il combattait souvent et maltraitait fort les Judæos debellabat.
- 15. D'un autre côté, les Juifs qui tenaient des places fortes et d'une situation avantageuse, re- tunas munitiones, fugatos ab Jerosocevaient ceux qui avaient été chassés de Jéru- lymis suscipiebant, et bellare tentabant. salem par Judas Machabée, et cherchaient les occasions de lui faire la guerre.

16. Cependant ceux qui étaient avec Machabée, ayant conjuré par leurs prières le Seigneur bæo, per orationes Dominum rogantes de venir à leur secours, attaquèrent avec une ut esset sibi adjutor, impetum fecerunt grande vigueur les forteresses des Iduméens.

17. Et après un rude combat, ils s'en rendirent les maîtres, taillèrent en pièces tout ce qu'ils tinuerunt, occurrentes interemerunt, et rencontrèrent, et tous ensemble ne tuèrent pas omnes simul non minus viginti millibus moins de vingt mille hommes.

18. Quelques-uns s'étant retirés en deux tours extrêmement fortes, où ils avaient tout ce qui in duas turres valde munitas, omnem était nécessaire pour se bien défendre,

- 19. Machabée laissa pour les forcer, Simon, Joseph et Zachée, et des troupes assez nom-tionem, relicto Simone, et Josepho, breuses qu'ils avaient avec eux, et pour lui, il itemque Zachæo, eisque qui cum ipsis marcha avec ses gens pour des expéditions plus erant satis multis, ipse ad eas que am-
- 20. Mais les gens de Simon, poussés d'un 20. Hi vero qui cum Simone erant, mouvement d'avarice, se laissant gagner pour de cupiditate ducti, a quibusdam qui in l'argent par quelques-uns de ceux qui étaient turribus erant, suasi sunt pecunia; et dans ces tours, et ayant reçu soixante et dix septuaginta millibus didrachmis accepmille didrachmes, en laissèrent échapper quel- tis, dimiserunt quosdam effugere.

21. Ce qui étant rapporté à Machabée, il assembla les premiers du peuple et accusa ces gens- esset quod factum est, principibus polà d'avoir vendu leurs frères pour de l'argent, en puli congregatis, accusavit, quod pelaissant échapper leurs ennemis.

22. Et après avoir fait mourir ces traîtres, il força aussitôt les deux tours.

23. Et tout cédant heureusement à la valeur de ses armes, il tua dans ces deux places plus prospere agendo, in duabus munitionide vingt mille hommes.

24. Mais Timothée, qui avait auparavant été vaincu par les Juifs, ayant levé une armée de fuerat superatus, convocato exercitu troupes étrangères, et assemblé de la cavalerie peregrinæ multitudinis, et congregato d'Asie, vint en Judée, s'imaginant s'en rendre equitatu Asiano, advenit quasi armis maître par les armes.

25. Dans le temps même qu'il approchait, Machabée et ceux qui étaient avec lui conjurèrent ipso erant, appropinquante illo, dele Seigneur, la cendre sur la tête, les reins cou- precabantur Dominum, caput terra asverts d'un cilice,

15. Judæi vero qui tenebant oppor-

16. Hi vero qui erant cum Machain munitiones Idumæorum;

17. Multaque vi insistentes, loca obtrucidaverunt.

18. Quidam autem, cum confugissent apparatum ad repugnandum habentes,

19. Machabæus ad eorum expugnaplius perurgebant, pugnas conversus

21. Cum autem Machabæo nuntiatum cunia fratres vendidissent, adversariis eorum dimissis.

22. Hos igitur proditores factos in-terfecit, et confestim duas turres occupavit.

23. Armis autem ac manibus omnia bus plusquam viginti millia peremit.

24. At Timotheus qui prius a Judæis Judæam capturus.

25. Machabæus autem, et qui cum pergentes, lumbosque ciliciis præcincti,

15. Judai vero. Ces Juifs apostats s'étaient mêlés avec les Iduméens. Le Grec et le Syriaque lisent : D'un autre côté, les Iduméens qui tenaient des places fortes et d'une situation avantageuse exerçaient les Juifs et recevaient, etc.

18. Quidam autem. Le Grec ajoute qu'ils n'étaient pas moins de 9,000.

24. At Timotheus. Voyez I. Mach., V, et II, Mach., VIII, 30.

14. Assumptis advenis. In græco ad verbum est: Peregrinum militem et bellum adversus

15. Bellare tentabant. In græco est , πολεμον τροφειν ἐπεχειρουν , bellum nutrire tentabant. 18. In duas turres. Nomine turrium videntur intelligenda castella satis magna; nam in græco legimus, non minus novem millibus eo confugisse; ideoque aliqui verterunt arces:

quin etiam infra, n. 23, eas turres Scriptura munitiones vocat. 20. Septuaginta milibus didrachmis. Quæ efficiunt monetæ romanæ scuta quatuordecim millia; nam didrachma duobus juliis æquivalet.

21. Pecunia fratres vendidissent. Non enim vitam suam duntaxat, aut bona recipiebant, sed potestatem vexandi Judæos cædibus, rapinis, incendiis, etc.

24. Qui prius a Judæis fuerat superatus. In Galaaditide, cum dux Ammonitarum esset, non multo ante præliis aliquot afflictus fuerat a Judæis, supra, lib. 1, c. 5, n. 5 et 7.

retur, sicut lex dicit.

27. Et ita post orationem, sumptis et proximi hostibus effecti, resederunt.

- 28. Primo autem solis ortu utrique commiserunt; isti quidem victoriæ et belli animum habebant.
- 29. Sed, cum vehemens pugna esset, apparuerunt adversariis de cœlo viri quinque in equis, frenis aureis decori. ducatum Judæis præstantes;
- 30. Ex quibus duo Machabæum meincolumem conservabant; in adversaturbatione cadebant.

31. Interfecti sunt autem viginti millia quingenti, et equites sexcenti.

32. Timotheus vero confugit in Gazaram præsidium munitum, cui præerat Chæreas.

33. Machabæus autem, et qui cum eo erant, lætantes obsederunt præsidium diebus quatuor.

34. At hi qui intus erant, loci firmitate confisi, supra modum maledicebant, et sermones nefandos jactabant.

35. Sed cum dies quinta illucesceret, viginti juvenes ex his qui cum Machabæo erant, accensi animis propter murum, et feroci animo incedentes as- avec une résolution incroyable; cendebant :

36. Sed et alii similiter ascendentes, sunt, atque ipsos maledicos vivos con-

37. Per continuum autem biduum

26. Ad altaris crepidinem provoluti, | 26. Et prosternés au pied de l'autel, de leur ut sibi propitius, inimicis autem eorum être favorable, et de se déclarer l'ennemi de esset inimicus, et adversariis adversa- leurs ennemis, et l'adversaire de leurs adversaires, selon la parole de la loi.

27. Ainsi, ayant pris les armes après la prière armis, longius de civitate procedentes, et s'étant avancés assez loin de la ville de Jérusalem, ils s'arrêtèrent lorsqu'ils furent près des

ennemis.

28. Aussitôt que le soleil commença à paraître, les deux armées marchèrent l'une contre l'autre, prosperitatis sponsorem cum virtute les uns ayant, outre leur valeur, le Seigneur Dominum habentes; illi autem ducem même pour garant de la victoire et du succès de leurs armes : et les autres n'ayant pour guide dans le combat que leur courage.

29. Mais lorsque le combat était opiniâtre de part et d'autre, les ennemis virent paraître du ciel cinq hommes sur des chevaux, ayant des freins d'or qui les rendaient éclatants, et servant

de guides aux Juifs.

30. Deux d'entre eux marchant aux deux côtés dium habentes, armis suis circumseptum de Machabée le couvraient de leurs armes, afin qu'il ne pût être blessé; et les autres lancaient rios autem tela et fulmina jaciebant, ex des traits et des foudres contre les ennemis qui, quo et cæcitate confusi, et repleti per- frappés d'aveuglement et mis en désordre, tombaient morts devant eux.

31. Il y en eut vingt mille cinq cents de tués,

et six cents chevaux.

32. Timothée s'enfuit à Gazara, qui était une place forte, où commandait Chéréas.

33. Machabée et ceux qui étaient avec lui, tout remplis de joie, assiégèrent cette forteresse pendant quatre jours.

34. Ceux qui étaient dedans, se confiant sur la force de la place, les outrageaient extraordinairement par leurs injures, et proféraient des

paroles abominables.

35. Mais dès le matin du cinquième jour, vingt jeunes hommes de ceux qui étaient avec Machabée, irrités par ces blasphèmes, s'approchèrent blasphemiam, viriliter accesserunt ad courageusement de la muraille, et y montèrent

- 36. Et d'autres v étant montés ensuite, com: turres portasque succendere aggressi mencèrent à mettre le feu aux tours et aux portes, et brûlèrent tout vifs ces blasphémateurs.
- 37. Ils pillèrent et ravagèrent tout dans la præsidio vastato, Timotheum occultan- place, pendant l'espace de deux jours entiers; et
- 26. Ad altaris crepidinem provoluti. D'après le Grec : Sur le pavé qui est vis-à-vis de l'autel du parfum, c'est-à-dire, devaint le Saint, entre l'autel des holocaustes et le vestibule du temple. C'est l'endroit où les prêtres se prosternaient pour prier dans les calamités publiques

29. Apparuerunt adversariis de colo viri. L'auteur sacré rapporte ce prodige pour montrer que le Seigneur était avec Judas, qui ne combattait d'ailleurs que pour le triomphe de la religion et qui avait mis toute son espérance dans le secours d'en-haut.

32. In Gazaram. Gazara ou Gadera, cette ville était du côté de la Palestine (Voy. I. Mach., XIII, 54). - Cui prærat Chæreas. Chéréas était le frère de Timothée (Vid. infr., vers. 37).

37. In quodam repertum loco. Ce qui prouve qu'il faudrait lire lacu, au lieu de loco, c'est

27. De civitate. Jerusalem.

28. Sponsorem cum virtute. Virtutis et fortitudinis ipsorum auctorem et adjutorem. - Ducem belli animum habebant. Tov bupov, id est, iram, sibi ipsis videlicet confidebant, et recedentes a Domino, imo pugnantes contra Dominum, ponebant carnem brachium suum.

32. Gazaram. Licet supra non semel Gazara posita sit pro Gaza civitate Palæstinorum, hic tamen ponitur pro alio loco a Gaza distincto, ut notant Serarius et Salianus.

34. Maledicebant. Judæ et Judæis, a quibus obsidebantur.

37. Præsidio vastato. Arce, quam expugnaverant, direpta et vastata. - Loco. In græco est

<sup>26.</sup> Sicut lew dicit. Exod., 23, 22, 23, ubi legimus: Quod si audieris vocem ejus, et feceris omnia quæ loquor, inimicus ero inimicis tuis, et affligam affligentes te. Præcedetque te angelus meus.

ayant trouvé Timothée en un certain lieu où il | tem se, in quodam repertum loco pereayant trouve inhouse en un certain neu ou i se cachait; ils le tuèrent avec son frère Chéréas et Apollophanes.

Apollophanes.

38. Après cela, chantant des hymnes et des 38. Quibus gestis, in hymnis et concantiques, ils bénissaient le Seigneur qui avait fessionibus benedicebant Dominum, qui fait ces grandes choses en Israël, et qui les avait magna fecit in Israel, et victoriam derendus victorieux de leurs ennemis.

## CHAPITRE XI.

Lysias vient en Judée avec une armée nombreuse. Les Juiss invoquent le Seigneur et remportent la victoire. Paix avec Lysias. Lettre de Lysias aux Juifs. Lettres d'Antiochus Eupator à Lysias et aux Juifs. Lettre des Romains aux Juifs.

1. Peu de temps après, Lysias, gouverneur du 1. Sed parvo post tempore, Lysias roi et son parent, qui avait la conduite de toutes procurator regis, et propinquus, ac neles affaires du royaume, étant sensiblement tou- gotiorum præpositus, graviter ferens ché de ce qui était arrivé,

2. Assembla quatre-vingt mille hommes de pied avvc toute la cavalerie, et marcha contre equitatu universo, veniebat adversus les Juifs, s'imaginant qu'il prendrait la ville de Judæos, existimans se civitatem qui-Jérusalem, ayant dessein, quand il l'aurait prise, dem captam gentibus habitaculum facde ne la faire habiter que par les gentils.

3. Il espérait aussi qu'il tirerait de l'argent du temple de Dieu, cemme des temples des païens; et qu'il vendrait tous les ans la dignité de grand- habiturum, et per singulos annos ve-

4. Ne faisant aucune réflexion sur le souverain pouvoir de Dieu, mais s'abandonnant à l'empor- tem, sed mente effrænatus in multitutement de son orgueil, il mettait toute sa con- dine peditum, et in millibus equitum, fiance dans la multitude de son infanterie, dans et in octoginta elephantis confidebat. le grand nombre de sa cavalerie, et dans quatrevingts éléphants.

5. Etant entré en Judée, et s'étant approché de Bethsura, située dans un lieu étroit, à cinq propians Bethsuræ quæ erat in angusto stades de Jérusalem, il attaqua cette place.

6. Lorsque Machabée et ceux qui étaient avec lui eurent su que les ennemis commençaient à eo erant, cognoverunt expugnari præattaquer les forteresses, ils conjurèrent le Sei- sidia, cum fletu et lacrymis rogabant gneur avec tout le peuple, par leurs prières et Dominum, et omnis turba simul, ut bopar leurs larmes, d'envoyer un bon ange pour le num angelum mitteret ad salutem Issalut d'Israël.

7. Et Machabée, prenant les armes le premier, exhorta les autres à s'exposer comme lui au tis armis, cæteros adhortatus est simul péril pour secourir leurs frères.

de his quæ acciderant,

2. Congregatis octoginta millibus, et turum,

3. Templum vero in pecuniæ quæstum, sicut cætera delubra gentium. nale sacerdotium;

4. Nusquam recogitans Dei potesta-

5. Ingressus autem Judæam, et aploco, ab Jerosolyma intervallo quinque stadiorum, illud præsidium expugnabat.

6. Ut autem Machabæus, et qui cum

7. Et ipse primus Machabæus, sumpsecum periculum subire, et ferre auxilium fratribus suis.

que le Grec et le Syriaque lisent dans un creux, dans une citerne. Ces événements se passèrent l'an 164 avant Jesus-Christ.

CAP. XI. - 1. De his quæ acciderant. De la défaite de Timothée et de son armée.

3. Templum vero in pecunia quastum. Il aurait fait du temple une source de revenus, soit en vendant les charges et les dignités qui y étaient attachées, soit en prélevant un impôt sur toutes les victimes qu'on viendrait y offrir.

4. Et in octoginta elephantis. Antiochus Eupator avait dans ses armées 80 éléphants, et Lysias en avait pris 32 pour son expédition de Judée. Le P. de Carrières suppose que cette guerre est la même que celle dont il est parlé (I. Mach., VI). D. Calmet croit que celle-ci guerre est la meme que celle dont il est parie (I. mach., VI). D. Calmet croit que celle-ci est différente. Sa raison est que le jeune roi, dans cette guerre, n'était pas au camp, mais qu'il se trouvait à Antioche; au lieu que dans la guerre dont il est parle (I. Mach., VI), ce jeune prince était présent. Et il paraît que cette guerre du Ier livre des Machabées, chap.VI, est la même que celle dont il est question au II- livre, chap. XIII.

λακκο, lacu, ut forte legendum in nostra vulgata editione, ut observarunt Emmanuel Sa. Salianus et Serarius.

38. Confessionibus. Dei laudibus.

CAP. XI. - 1. Negotiorum præpositus. Ο ἐπιτων πραγματων, ut Heliodorus tempore Seleuci patrui Antiochi Eupatoris, supra, c. 3, n.7.

5. Expugnabat. Oppugnabat, ut etiam numero sequenti. Quod dicit Bethsuram fuisse in angusto loco, in græco est, έν ρυμνω χωριω, situ firmo.

mis aureis hastam vibrans.

9. Tunc omnes simul benedixerunt parati penetrare.

10. Îbant igitur prompti, de cœlo ha-

eos Dominum.

11. Leonum autem more impetu irmille sexcentos;

12. Universos autem in fugam verte-

piter fugiens evasit.

43. Et quia non insensatus erat, secum ipse reputans factam erga se dimi-Hebræos, omnipotentis Dei auxilio innitentes, misit ad eos:

14. Promisitque se consensurum ompulsurum, amicum fieri.
15. Annuit autem Machabæus preci-

Lysiæ de Judæis, ea rex concessit.

16. Nam erant scriptæ Judæis epistolæ a Lysia quidem hunc modum aux Juis était conçue en ces termes : continentes;

Lysias populo Judæorum salutem.

17. Joannes, et Abesalom, qui missi fuerant a vobis, tradentes scripta, pobantur, implerem.

18. Quæcumque igitur regi potuerunt perferri, exposui; et quæ res permit-

tebat, concessit.

19. Si igitur in negotiis fidem conservaveritis, et deinceps bonorum vobis vos traités, je tâcherai à l'avenir de vous procausa esse tentabo.

20. De cæteris autem per singula

20. Pour ce qui regarde les autres choses, j'ai

missi sunt, colloqui vobiscum.

8. Cumque pariter prompto animo | 8. Et lorsqu'ils marchaient tous ensemble avec procederent, Jerosolymis apparuit præ- un courage assuré, il parut au sortir de Jérusacedens eos eques in veste candida, ar- lem un homme à cheval qui marchait devant eux. revêtu d'un habit blanc avec des armes d'or et une lance qu'il tenait à la main.

9. Alors ils bénirent tous ensemble le Seigneur misericordem Dominum, et convalue- plein de miséricorde, et ils s'animèrent d'un grand runt animis; non solum homines, sed courage, étant prêts à combattre, non-seulement et bestias ferocissimas, et muros ferreos les hommes, mais les bêtes les plus farouches, et à passer au travers des murailles de fer

10. Ils marchaient donc avec une grande arbentes adjutorem, et miserantem super deur, ayant pour eux le Seigneur qui, du haut du ciel, se déclarait leur protecteur, et faisait

éclater sur eux ses miséricordes.

11. En même temps ils se jetérent impétueuruentes in hostes, prostraverunt ex eis sement sur leurs ennemis, comme des lions : et undecim millia peditum, et equitum ils tuèrent onze mille hommes de leur infanterie et seize cents chevaux.

12. Ils firent fuir tout le reste, dont la plupart runt, plures autem ex eis vulnerati ne se sauvèrent que blessés et sans armes : Lysias nudi evaserunt. Sed et ipse Lysias tur- même n'échappa que par une fuite honteuse.

13. Comme il ne manquait pas de sens, considérant en lui-même la perte qu'il avait faite, et nutionem, et intelligens invictos esse reconnaissant que les Hébreux étaient invincibles lorsqu'ils s'appuyaient sur le secours du Dieu tout-puissant, il leur envoya des ambassadeurs:

14. Et il promit de consentir à toutes les connibus que justa sunt, et regem com- ditions de paix qui seraient justes, et de persuader au roi de faire alliance et amitié avec eux.

15. Machabée se rendit aux prières de Lysias, bus Lysiæ in omnibus utilitati consu- n'ayant pour but en toutes choses que l'intérêt lens; et quæcumque Machabæus scripsit public; et le roi accorda toutes les choses que Machabée demanda pour les Juifs dans les lettres qu'il écrivit à Lysias.

16. Car la lettre que Lysias écrivit sur cela

Lysias au peuple juif, salut.

17. Jean et Abésalom que vous m'avez envoyés, m'ayant rendu vos lettres, m'ont demandé que stulabant ut ea quæ per illos significa- j'accomplisse les choses qu'elles contenaient.

> 18. Ayant ainsi exposé au roi tout ce qui pouvait lui être représenté, il a accordé ce que ses affaires ont pu lui permettre.

> 19. Si donc vous demeurez fidèles au roi dans

verbo mandavi, et istis, et his qui a me chargé ceux que vous m'avez envoyés, et ceux que je vous envoie, d'en conférer en détail avec

8. Apparuit præcedens eos eques. Dans l'expédition contre Timothée, le ciel avait manifesté d'une manière sensible son intervention en faveur des Juifs. Ici un prodige semblable se fait en faveur de l'armée qui va combattre Lysias. Ce général sentira lui-même qu'il est en présence d'une force surhumaine, et il le reconnaîtra en demandant la paix.

13. Diminutionem. Elagtoua, cladem.

14. Regem compulsurum amicum fieri. Tuto promittere poterat, quia regem puerulum habebat in potestate, sub cujus nomine ipse regnabat.

15. Utilitati. Publicæ. - Quæcumque Machabæus scripsit. Petiisse autem Machabæum ut in patriis legibus, atque institutis vivere liceret, facile est existimare, quando ea una sum-maque succepti belli causa fuerat.

18. Potuerunt perferri. In græco, pro potuerunt , idet, id est, oportebat.

19. Fidem. In græco est, suvotav, benevolentiam; id est, si vos bene affectos ostenderitis erga regis negotia. - Bonorum vobis causa esse. De vobis bene mereri.

20. Et istis, et his qui a me missi sunt. Id est utrorumque legatis.

21. Adieu. L'an cent quarante-huitième, le | 21. Bene valete. Anno centesimo quavingt-quatrième du mois de dioscore.

22. La lettre du roi, contenait ce qui suit : Le noi Antiochus à Lysias, son frère, salut.

23. Le roi, notre père, ayant été transféré entre les dieux, et nous, désirant que ceux qui sont nos volentes eos qui sunt in regno nodans notre royaume vivent en paix, pour pou- stro, sine tumultu agere, et rebus suis voir s'appliquer avec soin à leurs affaires,

24. Nous avons appris que les Juiss n'ont pu 24. Audivimus Judæos non consenconsentir au désir qu'avait mon père de les faire sisse patri meo ut transferrentur ad ripasser aux cérémonies des Grecs, mais qu'ils tum Græcorum, sed tenere velle suum veulent conserver toujours leurs coutumes; et institutum, ac propterea postulare a que pour cette raison ils nous demandent qu'il nobis concedi sibi legitima sua. leur soit permis de vivre selon leurs lois.

25. C'est pourquoi, voulant que ce peuple soit 25. Volentes igitur hanc quoque genen paix comme les autres, nous avons arrêté et tem quietam esse, statuentes judicaviordonné que leur temple leur sera rendu, afin mus, templum restitui illis, ut agerent qu'ils vivent selon les coutumes de leurs an- secundum suorum majorum consuetu-

26. Vous ferez donc bien d'envoyer vers eux et 26. Bene igitur feceris, si miseris ad de faire alliance avec eux, afin qu'ayant connu eos, et dexteram dederis; ut cognita notre volonté ils reprennent courage, et qu'ils nostra voluntate, bono animo sint, et s'appliquent à ce qui regarde leurs intérêts par- utilitatibus propriis deserviant.

27. La lettre du roi aux Juifs contenait ce qui suit:

LE ROI ANTIOCHUS au sénat des Juifs et à tous les autres Juifs, salut.

28. Si vous vous portez bien, vous êtes en l'état que nous souhaitons; et nous nous portons sed et ipsi bene valemus. bien aussi nous-même.

29. Ménélaüs s'est adressé à nous, et nous a 29. Adiit nos Menelaus, dicens velle

dragesimo octavo, mensis dioscori die vigesima et quarta.

22. Regis autem epistola ista continebat; Rex Antiochus Lysiæ fratri salutem.

23. Patre nostre inter deos translato. adhibere diligentiam:

dinem.

27. Ad Judæos vero regis epistola talis erat:

Rex Antiochus senatui Judæorum, et cæteris Judæis salutem.

28. Si valetis, sic estis ut volumus;

21. Anno centesimo quadragesimo octavo. L'an 148 de l'ère des Séleucides, selon le comput des Syriens et des Chaldeens, repond à l'an 149 du comput des Seleucides, estoit put des Syriens et des Chaldeens, repond à l'an 149 du comput des Juifs. Voyez ce que nous avons dit dans notre Préface sur les Machabées, au sujet de l'ère des Séleucides, et l'on conciliera la chronologie du ler et du IIe livre des Machabées. — Dioscori. Le mois dioscore ne se trouve dans aucun calendrier, il y a donc ici une faute de copiste. Les uns lisent Dystros. les autres Dios. Le premier de ces mois répond à notre mois de mars et le second à notre mois de novembre.

26. Cognita nostra voluntate. Dans ces sortes de pièces diplomatiques, on sent, sous une réserve calculée, percer la dissimulation de ces rois de Syrie, qui n'ont jamais tenu leurs en-

29. Adiit nos Menelaus. Aux yeux des rois de Syrie, Ménélaus était grand-prêtre, parce

21. Anno centesimo quadragesimo octavo. Hæc notatio temporis non levem invehit diffi-21. Anno cenesimo quaaragesimo octavo. Mec notato temporis non levem invent dim-cultatem, qui fieri queat; ut he, sequentesque epistolæ datæ sint anno 149, ut habetur supra, lib. 1, c. 6, n. 16; sed communis est, et vera responsio Græcorum annos aliter a Judæis, aliter a Syris et Chaldæis fuisse numeratos, et illos quidem annos inchoasse a mense nisan, qui respondet martio; hos autem a mense tisri, qui respondet septembri; et auctorem libri primi judaicam supputationem sequi; auctorem vero secundi syriacam; ideoque bellum, quod primo libro, c. 6, n. 20 et seq. dicitur contigisse anno, 150, idem in secundo, c. 13, 1, ad annum 149 refertur. Itaque totis sex mensibus Judæi numerabant annum 149, cum Syri adhuc 148 numerabant annum 149 numerabant refertur. Itaque totis sex mensious Judei numerabant annum 149, cum syri aduat in nume habent. Quisnam sit hie mensis difficultate non caret, cum in catalogo mensium macedonicorum non inveniatur, et alioqui constet juxta hos menses notari has epistolas, ut patet ex mense xanthico, infra, n. 30. Itaque merito creditur hie mensis fuisse embolismeus, sive intercalaris, ut sentiunt Masius, Serarius et Salianus, insertus inter dystum et xanthicum, qui martio et aprili respondent; quo modo adar a Judæis inserebatur sus temporibus inter priorem adar et nisan, vocabaturque adar posterior. Dici etiam potest aliquos macedonicos menses duplex nomen habuisse, ut apud Romanos julius et augustus, qui etiam dicti sunt quintilis et sextilis. Probabile etiam est in originali textu scriptum fuisse Διου, qui mensis fuit Macedonum, et librarios posuisse διοσχουρου, quasi vox Διου esset breviata pro διοσχουρου.

22. Lysiæ fratri. Cognato, propinquo. Vide infra, n. 35.

23. Inter deos translato. Usitata illo tempore adulatio, ut mortui principes inter deos re-

24. Concedi sibi legiti ma sua. Concedi ut juxta patrias leges vivere liceat.

26. Dexteram dederis. Cum eis pacem feceris et concordiam. - Utilitatibus propriis deserviant. Negotia sua curent.

29. Velle vos descendere ad vestros, qui sunt apud nos. Multos ex vobis velle adire nos, simul cum legatis, ut causam vestram de libertate et conservatione rituum vestrorum agatis

vos descendere ad vestros qui sunt dit que vous désirez venir trouver vos gens qui

30. His igitur qui commeant usque ad diem trigesimum mensis xanthici, damus dextras securitatis.

31. Ut Judæi utantur cibis et legibus quæ per ignorantiam gesta sunt.

32. Misimus autem et Menelaum qui vos alloquatur.

33. Valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, xanthici mensis quinta decima die.

34. Miserunt autem etiam Romani epistolam, ita se habentem;

OUINTUS MEMMIUS et TITUS MANILIUS

35. De his quæ Lysias cognatus regis concessit vobis, et nos concessimus.

36. De quibus autem ad regem juvobis; nos enim Antiochiam accedimus.

37. Ideoque festinate rescribere, ut nos quoque sciamus cujus estis voluntatis.

38. Bene valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, quinta decima quinzième du mois de xanthique. die mensis xanthici.

sont auprès de nous.

30. Nous donnons donc un passeport pour ceux qui voudront venir, jusqu'au trentième jour du mois de xanthique :

31. Et nous permettons aux Juifs d'user de suis, sicut et prius; et nemo eorum leurs viandes et de vivre selon leurs lois comme ullo modo molestiam patiatur de his auparavant, sans qu'on puisse faire la moindre peine à aucun d'eux pour les fautes qui ont été faites par ignorance.

32. Nous avons aussi envoyé Ménélaüs, afin

qu'il en confère avec vous.

33. Adieu. L'an cent quarante-huitième, le quinzième du mois de xanthique.

34. Les Romains envoyèrent aussi une lettre concue en ces termes :

QUINTUS MEMMIUS et TITUS MANILIUS, envoyés legati Romanorum, populo Judæorum des Romains, au peuple des Juifs, salut.

> 35. Nous vous accordons les mêmes choses que Lysias, parent du roi, vous a accordées.

36. Et pour ce qui est de celles qu'il a cru dicavit referendum, confestim aliquem devoir être représentées au roi, envoyez quelmittite, diligentius inter vos confe- qu'un au plus tôt, après en avoir bien délibéré rentes, ut decernamus, sicut congruit entre vous, afin que nous ordonnions ce qui vous sera le plus avantageux. Car nous allons à Antioche

> 37. C'est pourquoi hâtez-vous de nous récrire, afin que nous soyons informés de ce que vous souhaitez.

> 38. Adieu. L'an cent quarante-huitième, le

qu'il avait obtenu la souveraine sacrificature d'Antiochus Epiphane; mais aux yeux des Juifs, le grand-prêtre véritable était Judas Machabée.

30. Mensis wanthici. Ce mois répond à mars-avril. Il commençait fin mars.

34. Miserunt autem etiam Romani. Le roi de Syrie s'était engagé à rendre aux Juiss la libre possession du temple, à leur laisser la liberté d'exercer leur culte, et à suivre leur loi, et Judas Machabée, qui ne demandait que l'indépendance de son pays au point de vue religieux, Judas Machabee, qui ne demandait que l'indépendance de son pays au point de vue religieux, avait accepté. Les Romains intervinrent pour se faire les garants de l'exécution de ce traité. C'était la première fois qu'ils s'immisçaient officiellement dans les affaires de la Judée. Leur politique les y appliquait, parce qu'ils avaient intérêt à maintenir ce petit état qui se trouvait entre l'Egypte et la Syrie, et qui empêchait ces deux royaumes de se réunir sous un même sceptre; ce qui leur aurait donné une importance contraire aux intérêts de la république romaine, qui tenait à diviser ses ennemis pour les asservir ensuite.

38. Anno centesimo quadragesimo octavo. Cette date étant absolument la même que celle de la lettre précédente, on soupçonne une méprise de copiste.

34. Legati Romanorum. Erant hi legati Romanorum in Asiam a senatu populoque romano missi ad componendas res provinciarum illarum.

36. Diligentius inter vos conferentes. Deliberantes et consultantes quid sit e re vestra:

<sup>30.</sup> Qui commeant. Qui hac de causa venire huc voluerunt. — Usque ad diem trigesimum. Hoc est, spatium quindecim dierum; nam epistola data est die decima quinta mensis. - Xan-

<sup>31.</sup> Quæ per ignorantiam gesta sunt. Amnistiam sive oblivionem videtur inducere eorum quæ hactenus utrinque hostiliter gesta fuerant, quæ quasi per ignorantiam commissa excusata censerentur.